MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES FAMILLES, DE L'ENFANCE ET DES DROITS DES FEMMES

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

EFS Établissement français du sang

Décision n° N 2016-29 du 21 juillet 2016 portant fin de fonction à l'Établissement français du sang

NOR: AFSK1630766S

Le président de l'Établissement français du sang,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8;

Vu le décret du 15 octobre 2012 portant nomination du président de l'Établissement français du sang;

Vu la décision n° N 2014-21 du 31 décembre 2014 nommant M. Bertrand PELLETIER directeur adjoint de l'Établissement de transfusion sanguine Nord de France,

Décide:

Article 1er

Il est mis fin aux fonctions de directeur adjoint de l'Établissement de transfusion sanguine Nord de France exercées par M. Bertrand PELLETIER à compter du 1er août 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 21 juillet 2016.

Le président de l'Établissement français du sang, E. Toujas